

Procès verbal de la réunion du Conseil Municipal en date du 6 février 2026

L'an deux mil vingt-six, le six février, le Conseil Municipal de la commune de BRIZAMBOURG, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, dans la salle du Conseil de la Mairie à 19 heures.

Date de convocation du Conseil Municipal : 2 février 2026

PRESENTS : M COSSET Didier, Mme AGAT Cécilia, M BARON Pascal, M BAUDRIT Michaël, M CAUDARD Guénaël, M DAUGAS David, M GUERINEAU Laurent, M MENAGER Jean-Jacques, Mme PELLIER Loëtitia, M VOL Francis,

ABSENTS excusés : Mme Nathalie PERROGON

ABSENTS ayant donnés procuration : Mme DUSSUTOUR Magalie, Mme GANTEILLE Sabine,
M JJ MENAGER a été élu secrétaire de séance

Vote du procès-verbal de la précédente réunion.

1°/ Vote du passage du rallye de Saintonge.

Lors de la précédente course, il y a eu peu de dommages et un coût minimum pour la Commune, à la satisfaction générale.

L'année dernière, problème avec un habitant de la Borderie, cela devra être géré par les responsables du rallye.

Unanimité

2°/ Modification des statuts du SDEER

Modification des statuts afin que le SDEER soit l'autorité compétente en « Plan de Corps de Rue Simplifiée ».

M le maire lit la délibération prise par le Conseil du SDEER. Echanges sur le SDEER et son mode de fonctionnement. Cette compétence permettra la réalisation d'un plan photo qui sera particulièrement utile lors des DC et DICT.

Unanimité

3°/ Accord de principe pour la cession du chemin du Bois de la Garenne

M Gilles GANTEILLE nous a fait la demande pour acheter ce chemin dans le cadre de différents échanges qu'il fait avec M Romain BAILLARGUET.

Prix du m² : 0,5 € + Coût enquête publique + coût géomètre = prix global

Unanimité

4°/ Autorisation au maire d'engager liquider et mandater les dépenses d'investissement

Possibilité d'autorisation de mandater en Investissement ¼ du budget principal

Les dépenses d'investissement concernées sont les suivantes :

2111 terrains nus : 11 000 €

2151 Réseau de Voirie : 10 000 €

2157 Matériel outillage : 5 000 €

2158 autres matériels : 5 000 €

2183 Matériel informatique : 5000

231 immobilisations (opérations 518/519/527) : 350 000 €

Unanimité

5°/ Zones humides pour le Symba

Nouveau vote sur la délibération modifiée car il semble que nous ne pourrions pas bénéficier du regroupement des communes autour. De plus il est géré par « Epage Symba ».

Unanimité

6°/ Délibération pour la vente des murs commerciaux de la supérette

L'acquéreur des murs a changé suite à la vente du fonds en cours. Aussi il est demandé au Conseil d'accepter la vente des murs de la supérette aux mêmes conditions qu'en 2023 à la COOP Atlantique de Saintes (17).

Unanimité

Questions diverses :

Demande de mise à disposition gratuite d'un terrain pour un âne (Baudet du Poitou) et d'un cheval.

Attention pas d'abri autorisé en principe au terrain bas des Jonchères.

France service un lundi /2, sera réévalué après les élections.

